

ÉVÉNEMENT. Hier, à Saint-Vaast-la-Hougue

La foule des grands jours pour la Fête de la mer

LA FÊTE de la mer était de retour, hier. Il est difficile d'évaluer le nombre de visiteurs mais les autorités avancent le chiffre de 25 000. On a eu l'impression qu'il y avait moins de monde qu'il y a 12 ans parce que les parkings étaient moins pleins.

Le général Bernard Mottier précise : « Les parkings sont moins pleins mais il y en a plus qu'à la dernière Fête de la mer. D'autre part, ils ont été spécialisés, un pour les camping-cars, un autre pour les personnes à mobilité réduite, un troisième pour les résidents. »

Le chiffre de 25 000 personnes avancé

Dans chaque quartier, dès 3 heures hier matin, les bénévoles se sont rassemblés pour décorer la ville. Plusieurs centaines de petites mains pour installer les centaines de milliers de fleurs en papier confectionnées ces derniers mois. Lily et Marie ont tenu à être là et elles ont fait la démarche d'appeler les responsables de quartier pour se porter volontaires : « On avait 5 ans en 2010 et c'était tellement beau. Alors, dès qu'on a su qu'il fallait des bénévoles on a cherché le moyen de participer ».



→ La sortie des bateaux a été saluée et applaudie par une foule compacte massée sur les quais.

« Quel travail, c'est magnifique »

C'est une fête qui était attendue de beaucoup, après tant d'années d'absence. Nathalie, Justine et Florian sont venus d'Anneville-en-Saire, en voisin, donc. Ils confirment qu'il était très facile de s'orienter vers les parkings et que la distance était tout à fait raisonnable pour rejoindre le port. « Quel travail, c'est magnifique ! Nous sommes arrivés en début d'après-midi. Nous nous sommes promenés sur le port et jusqu'à la chapelle des marins » racontent-ils, sourire aux lèvres.

CHIFFRES

13 pompiers, **24** secouristes et **44** gendarmes ont été déployés sur le site pour assurer la sécurité. **Une vingtaine** de bateaux de pêche et presque **70** bateaux de plaisance ont été bénis

La bénédiction, le point d'orgue

LA JOURNÉE a commencé par le service religieux. Une foule compacte s'est installée sur le port. Le service était retransmis sur un écran géant au bout du quai Tourville et par la sonorisation dans tout le village.

Cérémonial

Plusieurs familles ont suivi le service autour de la Chapelle des marins. Les officiels ont alors embarqué sur le Marité. À 11 h 30, les portes du bassin se sont ouvertes et les bateaux de plaisance ont quitté le port. Puis les bateaux de pêche ont suivi en procession clôturée par le vieux gréement « L'Ami Pierre ». Les professionnels, ainsi que les embarcations de la SNSM, ont été bénis à partir du Marité. Celui-ci a été obligé



→ Une foule dense pour le service religieux sur le port.

de quitter la baie à cause de la marée, l'évêque s'est déplacé sur le Jean-Renet et la bénédiction a repris avec l'Ami Pierre en tête. Tous les plaisanciers ont, à leur tour, été bénis. À la fin de la bénédiction, tous

les bateaux sont rentrés au port et les visiteurs ont continué de se promener dans le village et de profiter du village et de la zone de restauration. Tous les restaurants ont fait le plein.



→ La sortie des bateaux a été saluée et applaudie par une foule compacte massée sur les quais. L'occasion de voir de près de magnifiques bateaux, à commencer par le Marité.

Plusieurs interventions de sécurité

L'Ordre de la Croix de Malte, la Croix Rouge et les Pompiers ont assuré la sécurité. Deux personnes ont dû être transportées à l'hôpital, une est tombée dans les rochers, une autre est passée à travers une porte vitrée. Leurs autres interventions

relevaient de petits bobos sans grande importance. Le PC sécurité installé à la Capitainerie s'est dit très satisfait du déroulé de la journée. À propos de stationnement, malgré l'information qui a été diffusée par tous les canaux possibles et imaginables de

puis plusieurs jours, il y avait une trentaine de voitures garées dans la zone interdite. Dix d'entre elles ont été enlevées par la fourrière et on fait l'objet d'une contravention, les autres ont été déplacées par leurs propriétaires.